

Procès-Verbal du Conseil d'Établissement

Mardi 19 novembre 2024

Présents :

Administration

COCAC adjoint : Laurent BERTAT
Proviseur et Président : Karim ZATAR
Secrétaire Général : Gérald RATOULY
Directeurs du Primaire :
Stéphane DUPUY et Françoise GUICHARD
CPE : Alexandra RAGAZZACCI

Proviseur adjoint : Jean-Pascal DZIKI, excusé

Personnels

Gilles AUGIE
Daniel MICHEL
Maria Isabel FAURI
Nadine ROYANT
Amparo MONTAÑANA

Parents d'élèves

Concepción MASCARELL
Isabel GARCIA DE OSSA
Maria Jose PALENCIA
Pierre VAN LANGENHOVE
Mirjam SCHUT

Elèves

Julia EJARQUE BUENO
Marina DE LA CRUZ

Membres siégeant à titre consultatif

Manuela GUEVARA, Directrice Etudes espagnoles
Leyla BOUMAZA, vice présidente du CVL
Jean-Philippe KERHERVÉ, Agent comptable
Karin NYLUND, Consule honoraire de France à Valence
Maxime HENRI-ROUSSEAU, Directeur de l'Institut Français de Valence : excusé
Annik VALLDECABRES, société française de bienfaisance
Francisco MARTINEZ, président de l'association des anciens élèves : absent
Stéphanie Le VAILLANT, Conseillère consulaire en visioconférence
Gaelle LECOMTE, Conseillère consulaire absente
Pablo QUINTANA, Représentant des Français de l'étranger absente
Francis HUSS, Conseiller consulaire absent
François RALLE, Conseiller consulaire absent
Gilles SERVANTON, Conseiller consulaire : en visioconférence

Ordre du jour :

1. Installation des instances
2. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 24 septembre 2024
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 14 novembre 2024
5. Carte des emplois pour la rentrée 2025
6. Présentation du budget rectificatif n° 2 – 2024
7. Présentation du budget initial 2025
8. Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)
9. Sorties et voyages scolaires
8. Questions diverses

Le Quorum est atteint : 18 membres votants – Monsieur le Président ouvre la séance à 18h15

Désignation des secrétaires de séance :

Secrétaire : Mme ALEXANDRA RAGAZZACCI

Secrétaire adjoint : M. Pierre VAN LANGHENHOVE

1. Installation des instances

Monsieur le Proviseur présente la composition des instances pour l'année scolaire 2024-2025.

Composition du Conseil d'établissement

Composition du Conseil d'école

Composition du Conseil de la Vie Lycéenne

Composition du Conseil de la Vie Collégienne

Composition Conseil de discipline collège

SNES : le 5ème siège est vacant- car le personnel non enseignant est non représenté

Mme ROYANT se propose

Composition Conseil de discipline lycée

SNES : même remarque

Mme ROYANT se propose

Composition du conseil du second degré

SNES : le nombre de représentants des personnels n'est pas conforme

réponse direction: la correction a été apportée

Composition du CESCE

SNES : Nadine ROYANT et Audrey LEFEBVRE suppléantes

Mme GUEVARA, Directrice des études espagnoles, souhaite participer en tant que membre de la direction - demande approuvée

Composition Comité hygiène et sécurité

pour les CPE, M. FASSATOUI

SNES : Mme ROYANT titulaire - Mme LEROY suppléante

Pour le Directeur de l'école primaire : Mme GUICHARD

Composition de la cellule de formation continue

SNES : Mme MURGUET- Mme BOIX comme titulaires

Composition Comité hygiène sécurité et conditions de travail

Pour les directeurs d'école : M. DUPUY

Les représentants ALI soulignent que c'est la première fois qu'il y a un déséquilibre car il n'y a pas de représentants des personnels non enseignants, et c'est dommage. Ils tiennent à les remercier pour leur travail.

M. le Proviseur s'associe à cette remarque.

Les instances étant installées, le Conseil d'établissement peut siéger valablement, il est 18h47.

Introduction de Mme La Consule Générale par Monsieur Le Proviseur.

Mme La Consule rappelle que sa prise de fonction s'est faite le 2 septembre 2024.

Une première série de déplacement à Valence aurait dû être organisée la semaine dernière, mais a été annulée en raison des circonstances dramatiques survenues à Valence.

Mme la Consule, a souhaité être présente dès que possible à Valence, dans un contexte particulier pour marquer soutien à Karin NYLUND, Consule honoraire de France à Valence qui s'est mobilisée très rapidement, et qu'elle tient à remercier.

Mme la Consule exprime également son soutien à La Société Française de Bienfaisance, qui a agi concrètement sur le terrain pour les compatriotes français, mais pas seulement.

Cette action va se poursuivre dans les prochains mois.

Mme la Consule exprime son soutien au Lycée Français de Valence, à la communauté éducative (parents et enseignants).

Un lien est fait au niveau des bourses scolaires, il y a un nombre de boursiers significatifs au Lycée Français de Valence.

Compte tenu de la DANA, un œil attentif sera porté, notamment auprès des familles qui ne s'étaient pas forcément signalées notamment en cas de perte d'emploi.

Le Lycée a fourni des listes permettant de donner des indications sur les familles en difficultés.

Mme la Consule remercie les membres du Conseil d'Établissement de la recevoir ce soir.

M. Le proviseur, à son tour, remercie Mme La Consule de sa présence.

Les représentants des personnels souhaitent lire une déclaration liminaire.
(voir document)

M. le Proviseur est choqué d'une telle déclaration mensongère, et affirme que les propos tenus relèvent de la diffamation au travail.

Il affirme que la communication avec le Comité de Empresa a toujours été de mise.

Concernant la minute de silence, M. Le proviseur souligne le respect de la temporalité espagnole. A ce sujet, des échanges ont eu lieu avec M. le COCAC, et cela a été expliqué.

M. le Proviseur rappelle qu'en accord avec M Le COCAC adjoint, il a été dit que des moments de partage pouvaient être organisés par les enseignants avec leurs élèves.

Intervention de M Laurent BERTAT, COCAC adjoint.

M. BERTAT, remercie les membres du CE de leur accueil et tient à saluer l'ensemble de la communauté éducative.

Il souhaite revenir sur le thème des temps d'hommages, et réaffirmer ce que M. Le Proviseur a souligné, à savoir qu'il ne doit pas y avoir de dissonances entre le poste diplomatique et les autorités espagnoles.

Ces temps d'hommages peuvent être divers et variés (dialogue avec les élèves, temps de décompensation, idem pour les personnels).

M. Le COCAC rappelle la mise en place d'une cellule d'écoute psychologique dès le deuxième jour. Concernant la minute de silence, pas de consignes de la part des autorités espagnoles.

Des choses vont se mettre en place, mais en recherchant un équilibre temporel, et en respectant le pays dans lequel nous sommes.

M. Le Proviseur, revient sur la deuxième partie de la déclaration liminaire à savoir les échanges avec le Comité de Empresa, et fait lecture de mails.

M. Le Proviseur rappelle qu'il n'a pas autorité à fermer un établissement scolaire.

M. Le proviseur souhaite que soit inscrit au PV de ce Conseil d'établissement que ce qui est écrit dans cette déclaration liminaire, relève de la diffamation au travail et que cela relève du droit pénal.

Les représentants de ALI souhaitent à leur tour présenter une déclaration liminaire.
(voir document)

Aucun commentaire

2. Approbation du procès-verbal de la séance du mardi 24 septembre 2024

Le procès-verbal du Conseil d'établissement de la séance du mardi 24 septembre dernier est approuvé à l'unanimité.

3. Adoption de l'ordre du jour

Modification de l'ordre du jour :

La carte des emplois, point 5 de l'ordre du jour, ne pourra pas être mis au vote ce jour car les décisions de l'agence interviendront le 20 novembre prochain.

Un CE extraordinaire sera projeté prochainement.

Après cette modification, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. Compte-rendu du Conseil d'école du jeudi 14 novembre 2024

Le Conseil d'école s'est réuni le 24 novembre dernier.

5. Présentation du budget rectificatif (BR) n° 2

(voir document)

Présentation du budget rectificatif (BR) n° 2, par M. le Secrétaire Général explique.

Il rappelle qu'il n'y a pas eu de suppression de postes ni de créations, un ½ poste d'ATSEM.

Concernant les voyages scolaires, ils sont plus nombreux en comparaison des autres années.

Il souligne qu'il y a eu moins de consommation de gaz et d'électricité.

Il informe d'un retard au niveau des pistes d'athlétisme (pistes soumises aux inondations)

Une subvention de l'AEFE a été octroyée pour la rénovation des toilettes en maternelle ainsi que pour l'aération de la cafétéria. Malheureusement, ces travaux sont retardés.

Retard également pour les travaux d'installation des jeux du cycle 2 et de l'herbe artificielle.

M. RATOULY, informe que les recettes liées aux frais de scolarité ont dues être réajustées à la baisse compte tenu de la diminution des effectifs.

Le vote, pour avis, est soumis aux membres du CE.

contre : 0

abstentions : 2

pour : 16

total de 18 votants

M. Le Secrétaire Général explique qu'une subvention de 500 000 euros pour la sécurisation de l'enceinte a été octroyée à laquelle s'ajoute, 50 000 euros, qui seront versés en 2025.

Point travaux :

Les travaux sont presque terminés. Ce jour, une réunion s'est tenue avec les deux architectes et le responsable de l'entreprise Brillas. Pour rappel, les travaux sont suivis par Inigo Sénard, architecte mutualisé des 4 EGD de la zone ibérique, en poste au lycée français de Madrid.

Concernant la fin des travaux, il est difficile de donner une date.

Intervention de Mme Stéphanie Le VAILLANT, Conseillère consulaire :

Le plan triennal demandant des efforts aux familles touche-il à sa fin ?

Réponse de M. Le Secrétaire Général : Oui avec le budget 2025, c'est la dernière année.

Intervention de Gilles SERVANTON, Conseiller consulaire.

Il souhaite intervenir sur l'évolution des effectifs et faire écho à la déclaration liminaire des représentants des parents d'élèves ALI.

Les représentants du SNES souhaitent savoir si l'entreprise en charge des travaux va payer des pénalités de retard.

Réponse de M. Le Secrétaire Général : les pénalités sont de 500 euros par jour, mais la Direction ne souhaite pas aller plus en avant dans la discussion, il est donc délicat de s'avancer. Mais le souhait est que les travaux se finissent en temps et en heure.

6. Présentation du budget initial 2025

(voir document)

M. Le Secrétaire Général informe que ce document a été présenté aux représentants des personnels et des parents au préalable.

L'objectif de ce budget : trouver les voies d'un équilibre.

Les représentants du SNES souhaitent savoir ce qu'il en est du « tube », à savoir le Food truck.

Réponse : il a été déplacé vers les installations sportives, car force est de constater que les lycéens préfèrent sortir et n'utilisaient que très peu le Food Truck. Ce nouvel emplacement permet aux collégiens de pouvoir profiter du Food Truck.

Les achats se feront grâce à la carte de cantine. Il n'y aura pas d'achat en liquide.

La caisse de solidarité se réunit quatre fois par an, mais un constat s'impose : les contributions des parents chutent. Le solde est actuellement de moins de 20 000 euros. Cela signifie une limitation de l'aide.

Un des objectifs de la Direction est d'améliorer les conditions de vie et de travail des élèves au sein de l'établissement. A cet effet, installation très prochainement de voile d'ombrage au niveau des tribunes, amélioration de la signalétique, commande de casiers neufs, remplacement des luminaires, travaux de peinture au niveau du hall.

Le projet "laboratoires de sciences" est aussi en cours. Il fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'AEFE.

Les représentants ALI demandent où en est le projet de basculement de la direction vers le tambour n°1. Monsieur le Secrétaire général indique qu'il s'agit de la dernière recommandation formulée par la CPR de novembre 2022. La demande de subvention concernant les travaux d'étude sera transmise en octobre 2025.

Les représentants du SNES souhaiteraient que les futurs travaux puissent être présentés lors d'un prochain CE.

Réponse : ceci est prévu lors d'un CE extraordinaire en janvier ou février.

Les représentants du SNES se félicitent de cette très bonne initiative, et souhaiteraient que cela puisse se faire le bouclage du projet.

Concernant les recettes, il est précisé qu'elles proviennent pour 90 % des frais de scolarité.

Il est prévu pour la rentrée 2025, 1931 élèves.

Pour information, le début des inscriptions se fera fin novembre-début décembre, via le site du lycée.

Augmentation des frais scolaires au 1^{er} septembre 2025 conformément au plan triennal.

Echanges en mars ou avril 2025 avec les différents élus au CE concernant le prochain plan triennal d'augmentation des frais de scolarité.

Augmentation des Frais de demi-pension de 2 % cette année.

Il est envisagé une augmentation des frais de première inscription.

Concernant le budget de l'établissement, les recettes se montent à près de 13 millions d'euros

Les flux entrants se composent des bourses scolaires, des décharges syndicales.

Les représentants du SNES demandent des précisions quant aux décharges syndicales.

M. Le Secrétaire Général explique qu'il s'agit des personnels détachés, et que cela concerne 4 personnels.

Il est précisé qu'il y a 63 personnels résidents.

Les représentants ALI rappellent que 3 personnels sont pris en charge 100% par l'établissement dans le cadre de la PRRD.

M. Le Secrétaire Général explique qu'une augmentation de la trésorerie est espérée.

M Gilles SERVANTON, Conseiller consulaire, précise qu'il a été interpellé par des représentants des parents d'élèves, concernant la catastrophe du 29 octobre.

Il suggère qu'il y ait une anticipation par rapport au choc souligné, en sollicitant auprès de l'AEFE, et de l'Ambassade, la mise en place d'une mission flash afin d'avoir une idée précise des conséquences de la DANA sur les familles notamment au niveau de leurs pertes.

M Le Proviseur souligne qu'un état des lieux a été remis à Mme La Consule générale, tant au niveau des familles françaises que des familles espagnoles, en collaboration avec le travail des deux associations de parents.

M. Laurent BERTAT, COCAC adjoint, précise que le sujet est pris très au sérieux, par le poste diplomatique.

Il est essentiel d'avoir un diagnostic précis, de l'impact à moyen terme, afin de pouvoir travailler auprès des familles.

Concernant les familles boursières, une fois en possession de ces données il sera possible de mesurer les impacts.

Stéphanie Le VAILLANT, Conseillère consulaire, insiste sur le fait, que compte tenu des circonstances actuelles, et concernant les annonces au sujet des frais de scolarité, il faudra faire attention aux messages envoyés.

La cantine à Valence est un point d'attraction auprès des lycéens en comparaison des autres lycées. Il y a peut-être un travail à faire de la part des autres établissements pour s'en inspirer.

Les représentants du SNES s'interrogent sur un éventuel bénéfice fait par le lycée sur la cantine.

M. Le Secrétaire Général explique, que l'encadrement, notamment pour les petits est important et qu'il n'y a pas grand bénéfice pour l'établissement.

Jean-Philippe KERHERVÉ, agent comptable des lycées français d'Espagne et du Portugal, insiste sur le fait que le lycée ne dégage pas de bénéfice.

M. Le Secrétaire Général rappelle, que l'établissement se porte bien mieux qu'il y a deux ans, Cependant la question des droits de première inscription doit donner lieu à une vraie discussion.

Les représentants de parents ALI, soulignent qu'indépendamment des circonstances, la construction du budget est beaucoup trop optimiste (pertes de 80 élèves ces 2 dernières années, augmentation des frais scolarité de +19% en 3 ans).

Lors de la présentation du budget initial 2024, la prévision de la trésorerie espérée en fin d'exercice était de 1.290.000 euros, elle ne sera que de 960.000 euros, peut-être mieux grâce à des travaux non faits en investissements en 2024.

Le représentant ALI, insiste sur le fait que la masse salariale est toujours en augmentation.

Toutes les mesures votées en France pour les résidents entraînent des répercussions.

Du point de vue des parents, les efforts faits ont peu payé.

Le représentant ALI souligne, que le budget du LFVal va dépendre d'éventuelles entrées latérales et qu'avant de voter il faut en être conscients.

Les parents ont l'impression de mettre de l'argent dans un puits.

M. Le Proviseur souligne le gros travail fait par les équipes pour assurer le maintien des effectifs.

Les représentants de l'APA indiquent que les parents ont fait des efforts depuis trois ans mais que l'AEFE n'y a pas contribué suffisamment.

VOTE

contre : 5

abstentions : 7

pour : 6

Le budget approuvé

On note les départs de M. SANCHO et M. DUPUY à 20h26

Nous passons à 17 votants.

7. Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)

(voir document)

Il est rappelé qu'il s'agit d'un document confidentiel, validé par l'AEFE.

M. Le Proviseur, souhaite faire un document de quelques pages expliquant succinctement les trois types de situation :

évacuation incendie

plan particulier de mise en sécurité pour risque majeur

plan particulier de mise en sécurité pour attentat- intrusion

Un retour d'expérience sera également réalisé avec l'équipe sur l'épisode de la DANA.

8. Sorties et voyages scolaires

Monsieur le Proviseur présente trois voyages scolaires pour avis du Conseil d'établissement.

Voyage pour tous le niveau CE1 - 220 euros max- 4 jours et 3 nuits

VOTE

contre : 0

abstention : 0

voté à l'unanimité

Voyage avec toutes les classes niveau 5eme – Stage de plein air et sportif à Benageber.

155,50 euros

VOTE

contre : 0

abstention : 0

voté à l'unanimité

Voyage Londres- groupe de 4C - 19 élèves

VOTE

contre : 0

abstention : 0

voté à l'unanimité

Les représentants du SNES demandent des précisions sur les 19 élèves et soulignent qu'il manque des informations concernant ce projet et demandent que le vote soit fait mais sous réserve.

M. Le Proviseur souligne qu'il ne présentera plus, à l'avenir de voyages sans avoir vu l'organisateur avant.

Voyage dans le cadre de la section euro

VOTE

contre : 0

abstention : 0

Le vote est reporté au prochain CE.

Bien qu'il y ait un avis favorable, à l'unanimité le vote est reporté au prochain CE, sous réserve de l'intégration des élèves DNL- SVT.

Les représentants des élèves souhaitent souligner le fait qu'il ne semble pas très juste de priver les élèves qui suivent l'option DNL-SVT de ce voyage.

7. Questions diverses

Association de parents d'élèves ALI

Budget 2025

Malgré les engagements d'une comptabilité analytique pour la cantine, il est toujours difficile de comprendre la différence entre les recettes et les dépenses sur ce poste.

Où sont comptabilisés les autres 200 commensaux qui mangent tous les jours ?

Réponse :

il y a 120 commensaux en plus des élèves.

45 bénéficient de la gratuité.

C'est la même ligne de recette que celle concernant les familles.

Le prix payé par les familles s'élève à 6,41 euros par élève et par repas, quel que soit l'âge. Ce prix paraît être exorbitant pour les maternelles et les primaires.

Nous sollicitons la mise en place d'un groupe de travail sur ce sujet, afin d'établir des forfaits annuels justes.

Réponse :

le prix est de 6,20 euros sur 172 jours ouvrables

Il est assez délicat à quantifier

Les élèves de PS-MS qui mangent à la cafétéria des petits disposent d'un personnel associé qui a un coût important.

La proposition de la création d'un groupe de travail est approuvée.

Pourriez-vous détailler la participation aux revenus des résidents, en identifiant le coût de l'ISVL ?

Qu'est-il envisagé concernant les 3 postes de résidents à 100% ?

Réponse :

l'ISVL, sur la part de la PRRD est de 324 000 euros.

Il y a trois postes à coût complet : 1 poste au CDI, et 2 profs de primaire. En regardant l'historique, nous n'avons pas trouvé de réponse à cette question.

Les représentants d'ALI soulignent que sur un plan économique, ce n'est pas rentable.

Un contrat local serait plus rentable, c'est une question qu'il faut se poser.

26,32% de nos recettes 2025 vont être versés à l'AEFE, soit 3.347.302 euros.

C'est plus que notre budget de fonctionnement, soit 381.302 euros de plus.

N'est-il pas temps de revoir notre participation financière au budget de l'AEFE ?

Réponse :

A notre niveau, il est difficile d'apporter une réponse à cette question.

Les représentants d'ALI expriment qu'il n'est pas possible pour eux de dialoguer avec l'AEFE.

M. Le Proviseur, rappelle, que les questions diverses les questions diverses n'appellent pas au débat.

Budget rectificatif (BR) n°2

Travaux de sécurité

Quel est le cabinet d'architecture en charge du projet ?

Réponse:

Il s'agit du cabinet BORSO

Quel est le coût du contrat avec ce cabinet ?

Réponse:

Le coût est de 46000 euros

Vu les retards du chantier, des pénalités sont-elles prévues au contrat des entreprises ?

Réponse apportée lors des précédents débats.

Cantine

De nombreux collégiens et lycéens se plaignent des portions servis au self, ce qui les obligent à demander du rab.

Ne serait-il pas plus judicieux de servir des proportions correctes dès le passage des élèves ?

Pourrait-on revoir l'organisation de la distribution du rab ? Les demandeurs sont obligés de couper la chaîne de distribution normale, ce qui ralentit les passages de classes.

Réponse :

La consigne est de donner des portions convenables mais pas excessives afin d'éviter trop de gaspillage.

Quoiqu'il en soit, les élèves peuvent demander une portion supplémentaire chaque fois qu'ils le souhaitent.

Bac Français International

Où en sont les avancées sur ce dossier ?

Fera-t-il l'objet de discussions lors du prochain conseil du 2nd degré ?

Quand aura-t-on la décision définitive de l'AEFE sur l'ouverture de cette filière BFI ?

Réponse :

Fin janvier début février, il devrait y avoir une réponse

Le dossier a été présenté, relu par l'agence, désormais, nous sommes en attente des résultats.

M. le Proviseur insiste sur le fait qu'il y a une vraie réflexion à mener, notamment au sein d'instances comme le CVL.

Enseignement en distanciel

Depuis les inondations du 29 octobre 2024 et les événements pluvieux sur la région, qui ont suivi, le lycée a vu ses cours en présentiel suspendus.

Si l'enseignement en distanciel a correctement fonctionné dans le secondaire, il a été absent dans le primaire.

Quelles sont les difficultés pour la mise place d'un enseignement à distance du CP au CM2 au LFV?

Réponse :

Il y a nécessité de remettre les choses dans leur contexte. A cette période, les équipes enseignantes comme les directeurs étaient encore en train de gérer les conséquences de la Dana : mise en place d'espace de paroles en classe, commission Solidaire, écoute des enseignants, relation avec les associations. Aussi, tout à notre mobilisation, nous n'avions effectivement pas anticipé sur la probabilité de suspension de cours.

La mise en place de l'EAD a été décidée dès l'annonce de la poursuite de la suspension des classes. Les enseignants de l'école primaire ont proposé des modalités d'EAD dans l'urgence. Pour l'anecdote, les enseignants se sont d'ailleurs retrouvés face à une injonction paradoxale. En effet, dans le conseil des maîtres de la veille (et sur demande des associations de parents), il leur était demandé de limiter le temps de consultation des écrans. Pour autant, toutes les familles ont été contactées et tous les élèves ont reçu des activités à réaliser.

Le retour d'expérience de cet épisode, nous amène à la nécessité d'un protocole EAD qui pourrait être activé quelle que soit la cause de suspension de cours.

Ce protocole pourrait éventuellement s'accompagner d'un exercice de simulation afin que direction, enseignants, élèves et familles soient opérationnels.

M. le Proviseur, insiste sur le fait que si un collègue rencontre des difficultés, il doit venir voir la Direction.

Il sera rappelé les règles à respecter lors de la mise en place d'EAD (enregistrements et prises de photos interdits).

SNES - FSU

1. Pourrait-on avoir des informations sur l'ouverture du BFI au LFV, et en particulier l'articulation avec la SELO ?

Réponse :

Il faut le voir comme une amélioration du plurilinguisme.

Il faudra être visible sur cette notion de trois niveaux d'approfondissement, en mettant en garde sur la charge de travail.

Le BFI ne va pas mettre un terme à la SELO.

Les représentants du SNES expliquent qu'il s'agit là d'une crainte des collègues.

2. La limitation à un seul encadrement de voyage par an et par enseignant ne risque-t-elle pas de compromettre certains projets ?

Réponse :

Dans tous les établissements c'est comme cela que cela se passe. Une personne n'encadre pas deux voyages.

Ceci vaut aussi pour les élèves. En revanche, cela est différent dans le cadre des projets d'échanges, car il ne s'agit pas d'un voyage car l'élève continue d'être scolarisé.

3. Pourrait-on être informé des sanctions d'élèves (des exclusions en particulier) par Eduka ou Pronote ?

Réponse :

En cas de sanction, l'équipe pédagogique est systématiquement informée.

4. Pourrait-on accéder en ligne au registre des ressources humaines pour les personnels ?

Réponse :

Ce n'est pas possible car soumis à la RGPD

5. Pour fluidifier la circulation dans les couloirs, ne pourrait-on pas remettre les flèches dans les escaliers, et autoriser la montée en classe en autonomie à partir du niveau 4^e ?

Réponse:

Il y a quelques années, un groupe de travail a longuement travaillé sur le sens de circulation, en proposant des plans, un système de fléchage au sol, qui a été peu ou pas respecté.

Quant à la montée en salle des collégiens, elle n'est pas envisagée dans la mesure où elle permet de fluidifier les déplacements et éviter ainsi qu'il y ait trop de monde dans les couloirs.

6. Pourrait-on installer des petits stores sur les fenêtres des portes des salles de classe pour les rendre opaques en cas de confinement ?

Réponse :

L'idée est intéressante.

7. Quand le parking des personnels sera-t-il à nouveau accessible ? Et y est-il prévu des emplacements pour les 2 roues ?

Le plus tôt possible, dès réception du chantier. Oui il y aura des emplacements prévus pour les deux roues.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Proviseur lève la séance du
Conseil d'établissement à 21h24**

La secrétaire de séance,



Alexandra RAGAZZACCI

Le secrétaire adjoint,



Pierre VAN LANGHENHOVE

Le Président,



Karim ZATAR